

Ouagadougou, le 16 AVR 2025

N° 25-00326 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Professeurs Agrégés de l'Enseignement Secondaire option : Philosophie, session 2025.

Ce sont :

PROFESSEURS AGRÉGÉS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OPTION : PHILOSOPHIE

#### ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	YARO BILELE	306478	B9874141	14/02/86
1°	NIKIEMA ROGER	366779	B19774352	31/12/95
3°	YARO BABOU PIO	366790	B10395362	12/02/87
3°	SANKONGO SOULEMANE	388446	B8524670	25/11/95
5°	BINAGABOU ATOUNGOUDAGA FIDEL	367259	B11515602	31/12/94
6°	OUEDRAOGO ACHILLE PACOME	317964	B8896083	20/12/91
6°	KOALA MAHOMED	367024	B14747892	21/02/92
6°	SOMA SOHAMAYE FIRMIN	317852	B18833060	11/10/94
9°	HIEN DEKO	306485	B20472352	14/06/87
9°	ZIDWEMBA ALBERT	342765	B15820625	31/12/88

Arrêté la présente liste à 10 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA**

*Chevalier de l'Ordre du Mérite  
de l'Administration et du Travail*